

» mêtres. Les mécréants, au contraire, n'ont besoin ni de foi, ni de culte, ni d'église. Dieu lui-même est pour eux une simple hypothèse et ils peuvent s'en passer.

» Toutes les écoles intermédiaires, les Gallicans, qui étaient les philosophes du gouvernement, ont cessé d'exister depuis que le trône a cessé de croquer le gouvernement de raisonner. Les journées de juillet ont tué les uns, le 10 décembre a tué les autres. Donc, mon cher Monsieur, ou tout ou rien; ou le Vatican et tous ses dogmes, ou le néant et toutes ses conséquences, c'est-à-dire la Commune, le pétrole, etc. Or, j'ai horreur de la Commune et du pétrole; donc, je soutiendrai le Vatican, auquel je ne crois pas plus que vous.

» Sur quoi, le touriste prend son chapeau, fort heureux, ayant parlé sans interruption, de vous avoir réduit à son silence.

Cette année, revient le 100^e anniversaire de Clément-Auguste, archevêque de Cologne, le grand champion de l'église, en Prusse. Le mot qu'il prononça, dans la forteresse de Minden, contient une grande vérité et une grande consolation pour notre temps. Il s'écria quand on lui intima l'ordre de se laisser conduire en prison: « Dieu soit loué! l'Eglise va être libre. »

DE SAINT-CHÉRON.

ÉTRANGER

Nous avons reçu hier par l'Agence Havas une dépêche à sensation, ainsi conçue:

Un télégramme de Vienne, en date du 10 mai, porte: « Une lettre de Berlin assure que pendant la grande revue passée à Saint-Petersbourg, un prêtre aurait tiré un coup de feu sur l'empereur Guillaume, dont le casque aurait été traversé par une balle, laquelle aurait été blessée un officier. »

Cette nouvelle est aujourd'hui démentie. Les détails apportés par les lettres et les journaux de Vienne au sujet de la crise financière sont lamentables; une immense perturbation s'est fait soudainement sentir dans toutes les classes de la population; les ruines sont nombreuses, la plupart complètes. La misère est venue à leur suite peser sur les familles des spéculateurs et des commerçants; on nous décrit déjà les scènes les plus navrantes.

Devant ce désastre, le gouvernement s'est ému; il paraît décidé à s'entendre avec les principaux banquiers et à créer un fonds pour venir, par des avances, au secours des besoins les plus pressants.

Une dépêche d'hier soir nous apprend qu'il a l'intention de modifier, au besoin, la convention conclue avec la Banque nationale afin de faciliter la circulation du numéraire.

Enfin le *Neues Fremdenblatt* de Vienne dit au sujet de la situation actuelle de la Bourse:

Plus de cent maisons déclarées insolubles en un jour! C'est un événement qui n'a pas son pareil dans les annales de la Bourse. Plusieurs des maisons insolubles jouissaient d'un très-grand crédit à la Bourse; elles sont victimes des dernières baisses, et elles ont été hors d'état de payer les sommes exigées. Personne ne s'était attendu à une crise semblable à celle qui domine la Bourse depuis le commencement de cette semaine.

On pensait que la hausse tirait à sa fin et qu'une réaction modérée allait se produire, mais personne ne croyait à une telle baisse par la raison toute simple que rien ne semblait la motiver. Elle s'est produite cependant par suite de spéculations par trop considérables, dont il faut chercher la source dans la chance, rarement troublée, que n'ont cessé d'avoir les boursiers depuis trois ans.

Les hommes d'affaires les plus expérimentés sont d'avis que les journées comme celles par lesquelles on vient de passer n'ont pas de précédent, et que jamais le découragement n'a été aussi grand qu'en ce moment. Par suite des innombrables suspensions de paiement, la Bourse n'a pu se remettre, malgré l'intervention des banques.

La Bourse du matin offrait un aspect vraiment déplorable. On n'a conclu que les affaires absolument indispensables. A midi, il y a eu une sorte de revirement, mais celui-ci n'a duré que peu de temps, car la clôture a offert un résultat des plus méquins, par suite de la crainte qu'avaient les boursiers de voir encore augmenter le nombre des maisons insolubles à la prochaine liquidation.

(Voir aux dernières nouvelles)

ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici l'ordre du jour envoyé hier aux conseillers municipaux de Roubaix pour la session qui s'ouvre ce soir:

- 1^o Présentation du compte administratif pour 1872;
- 2^o Présentation du budget supplémentaire de 1873;
- 3^o Présentation des comptes de la commission des Hospices;
- 4^o Présentation des comptes du Bureau de Bienfaisance;
- 5^o Présentation des comptes du service des eaux;
- 6^o Rapports de commissions;
- 7^o Supplément de crédit pour les frais de perception de l'Octroi;
- 8^o Frais de régie du pesage public central;
- 9^o Règlement du cimetière;
- 10^o Création d'un service de pompes funèbres;
- 11^o Cahier des charges pour fourniture des fourrages au service d'enlèvement des boues;
- 12^o Bail d'un terrain pour bureau d'octroi route de Tourcoing;
- 13^o Note des frais de M. Condert;
- 14^o Réclamation de M. Ed. Brame;
- 15^o Demande de bourse à l'école de Châlons;
- 16^o Demande de prix pour un concours international d'éleveurs de pigeons;
- 17^o Communications diverses;
- 18^o Demandes de subventions de trois sociétés;
- 19^o Projet d'école rue de Soubise et du Pile;
- 20^o Appropriation de locaux et pavage de l'Abattoir;
- 21^o Diminution des droits d'octroi sur l'asphalte;
- 22^o Proposition de crédit pour achat de récompenses à accorder aux élèves des écoles communales;
- 23^o Caisse de retraites;
- 24^o Avis sur une donation à l'église Notre-Dame.

C'est ce soir que le budget supplémentaire de 1873 sera présenté à notre Conseil municipal. Il se solde, nous assure-t-on, par un fort excédant de recettes, notamment sur l'octroi, qui a produit onze cent vingt-huit mille cent trente francs.

Roubaix a maintenant un budget qui s'élève à plus de deux millions.

Voici les noms des vainqueurs au tir à la cible offert hier au Corps des Sapeurs-Pompiers:

- 1^{er} prix Achille Lepers, (4^{me} compagnie), pompier.
- 2^e » Alfred Boé, (4^{me} comp.), pompier.
- 3^e » Constant Bakland, (4^{me} compagnie), caporal.
- 4^e » J.-B. Henuu, (3^{me} comp.), caporal.
- 5^e » Charles Chalau, (2^{me} c.), tambour.
- 6^e » Louis Luisiez, (1^{re} compagnie), sergent-fourrier.
- 7^e » Th. Rassemont, (4^{me} c.), pompier.
- 8^e » Jules Havet, (2^{me} comp.), sergent-fourrier.
- 9^e » Louis Thomas, (4^{me} compagnie), lieutenant.

M. le maire de Tourcoing vient de prendre l'arrêté suivant:

Nous, MAIRE de la ville de Tourcoing, Chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'Ordre de Léopold de Belgique,

Vu la délibération, en date du 9 de ce mois, par laquelle le Conseil municipal a décidé que les noms des Enfants de Tourcoing qui ont succombé pendant la guerre de 1870-71 seront inscrits sur des tables de bronze ou de marbre;

Vu la liste relevée dans les bureaux de la Mairie et sur laquelle trente-deux noms sont portés;

Considérant qu'il peut se faire que cette liste ne soit point complète et qu'elle contienne des indications inexactes, ce qu'il importe au plus haut point d'éviter;

Considérant que le moyen de ne point commettre des omissions ou des erreurs, ce qui serait très-regrettable, c'est de publier la liste dont il s'agit et d'ouvrir une enquête devant la population;

ARRÊTONS:

Article 1^{er}. — La liste des Enfants de Tourcoing qui ont succombé pendant la guerre de 1870-71 sera affichée dans les endroits les plus apparents de la ville;

Article 2^e. — Les demandes d'inscriptions des réclamations, propositions de rectification, etc., seront reçues au Bureau du Secrétariat de la Mairie tous les jours non fériés, de neuf heures à midi et de deux heures à cinq heures de relevée, jusqu'au 10 juin prochain.

Passé ce délai, la liste sera close définitivement.

A l'Hôtel-de-Ville, le 5 mai 1873.

Le Maire de Tourcoing,

ROUSSEL-DEPONTAINE.

Liste des Enfants de Tourcoing victimes de la guerre de 1870-71, avec la désignation du corps, le lieu et la date de leur décès.

DEBATE, Florimond-Victor, 21 ans, 48^e de marche, Villers-Bretonneux, 28 Novembre 1870.

LEBRUN, Achille, 21 ans, 2^e chasseurs à pied, Amiens, 1^{er} Décembre 1870.

FLIPO, Désiré-Louis, 33 ans, 48^e de marche, Pont-Noyelles, 23 Décembre 1870.

DUTHOIT, Émile-Augustin, 22 ans, 48^e de marche, Villers-Bretonneux, 28 novembre 1870.

LIÉTART, Xavier, 22 ans, 48^e de marche, Saint-Quentin, 8 mars 1871.

DESBONNET, Benjamin, 20 ans, 6^e de ligne, Mézières, 6 janvier 1871.

PEITIT, Henri, 20 ans, 68^e de ligne, Versailles, 29 avril 1871.

LEFEBVRE, François-Florimond, 20 ans, 68^e de ligne, Glatz (Prusse), 23 novembre 1870.

DESURMONT, Gaston, 23 ans, volontaires de l'Ouest, Le Mans, 11 janvier 1871.

DUVILLIER, Auguste, 28 ans, caporal au 75^e de ligne, Lille, 21 février 1871.

TARELLE, Louis, 23 ans, 48^e mobiles, Maubeuge, 10 janvier 1871.

ENGLEBERT, Jules, 26 ans, 2^e légion, 2^e régiment mobiles, Arras, 26 février 1871.

LOTHIOIS, Louis-Pierre-Joseph, 22 ans, 48^e mobiles, Roupv, 22 janvier 1871.

CATTEAU, Paul, 26 ans, 48^e mobiles Arras, 4 janvier 1871.

DUCCOUMBIER, Henri, 24 ans, 75^e de ligne, Saint-Quentin, 15 février 1871.

BRENNART, Prosper, 22 ans, 135^e de ligne, Saint-Denis, 23 janvier 1871.

BOTTET, Florise, 29 ans, 32^e de ligne, Le Mans, 19 novembre 1870.

SMITTE, Charles, 22 ans, 8^e d'artillerie, Saint-Quentin, 17 mars 1871.

DESMETTRE, Henri-Joseph, 25 ans, caporal au 15^e de ligne, Soisson, 4 octobre 1870.

LEMAHIEU, Henri-Joseph, 22 ans, 48^e mobiles, Valenciennes, 1^{er} octobre 1870.

DESPLÉCHIN, Paul-Victor, 24 ans, 48^e mobiles, Landrecies, 15 octobre 1870.

LORTHOIS Louis, 28 ans, matelot, Paris 22 décembre 1870.

LIÉTART, Xavier-Joseph, 38 ans, 19^e d'artillerie, La Chapelle (Ardennes), 28 septembre 1870.

VANSTEENKISTE, Auguste, 22 ans, 25^e de ligne, Arcachon, 24 décembre 1870.

DUBO, Paul, 19 ans, 18^e chasseurs à pied, Saint-Mandé, 14 septembre 1870.

BODIN, Louis, 23 ans, 5^e d'artillerie, Metz, 28 novembre 1870.

DESMETTRE, Charles-Henri, 21 ans, 48^e mobiles, Landrecies, 14 octobre 1870.

DUTHOIT, Louis-François-Joseph, 35 ans, 11^e d'artillerie, Paris, 8 octobre 1870.

LALLEMAND, Jules, 21 ans, 115^e de ligne, Paris, 7 décembre 1870.

CATTEAU, Louis-Joseph, 23 ans, 15^e de ligne, Neuendorf (Prusse), 30 décembre 1870.

DERVAUX, Jules, 30 ans, capitaine d'infanterie, au Mans, 21 janvier 1871.

DUCCOUMBIER, Louis-Philippe, 39 ans, capitaine d'infanterie, Saint-Privat, 18 août 1870.

RECRUTEMENT. — Le ministre de la guerre a décidé que les dispositions des articles 34 et 35 de la loi du 27 juillet 1872 relatives aux changements de domicile seraient appliquées, dès à présent, aux militaires et jeunes soldats de l'armée de terre qui sont liés au service dans les conditions des lois antérieures sur le recrutement de l'armée et qui se trouvent dans l'une des catégories ci-après désignées:

1^o Inscrits sur les contrôles de la réserve ou de la disponibilité, à quelque titre que ce soit.

2^o Remplacés.

3^o Maintenus dans leurs foyers par le conseil de révision, comme soutiens de famille.

Les hommes qui voudront changer de domicile en France ou aller se fixer l'étranger, après avoir fait les déclarations exigées par les articles 34 et 35 précités, devront, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent, soumettre le litre constatant leur position sous le rapport du recrutement au visa du commandant de la brigade de gendarmerie de la localité qu'il quitte.

Ceux qui ne sortent pas du territoire français, seront en outre tenu de faire viser leur titre par le commandant de la gendarmerie du lieu où ils viennent s'établir.

Les commandants des dépôts de recrutement seront prévenus de ces mutations par la gendarmerie.

En ce qui concerne les hommes qui demanderont à résider dans Paris et dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, il y a lieu, jusqu'à nouvel ordre, en raison de la situation exceptionnelle dans laquelle se trouvent ces départements, de n'y autoriser leur séjour que dans les conditions déterminées par les circulaires du 21 avril 1873 (lorsque seulement ces hommes peuvent prouver qu'ils ont des moyens d'existence ou de travail assuré dans leur nouvelle résidence).

M. Alphonse Lecocq, fabricant de corsets à Roubaix, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec le sieur Alphonse Lecocq, nous avons annoncé l'arrestation pour fraude.

Il est question d'un projet de loi apportant diverses modifications à la loi sur la chasse.

La Cour de cassation ayant décidé par un arrêt récent que la chasse à courre devrait désormais prendre fin en même temps que la chasse à tir; le gouvernement a résolu de modifier les termes de la législation, d'accorder un délai plus long pour la chasse à courre que pour la chasse à tir; de faire une distinction entre la chasse sous bois et la chasse en plaine et de fixer une époque différente pour la clôture de la chasse sous bois de même que pour la chasse du gibier d'eau, dans les marais, sur les étangs, les fleuves ou rivières.

La justice est appelée à procéder à une enquête sur les faits suivants:

Dimanche soir, vers dix heures, au

hameau du Petit-Tourcoing, sur le territoire de la commune de Mouvaux, plusieurs individus, la plupart ivres, parcouraient le village en chantant, lorsque la bande s'arrêta devant la demeure de M. Guislain, jardinier. L'un d'eux se détacha du groupe ramassa des cailloux qu'il lança sur les croisées de la maison de M. Guislain. Au bruit causé par le bris des vitres, celui-ci se leva furieux, prit un fusil de chasse chargé de chevrotines de petit calibre et déchargea son arme sur le nommé Vancrone, l'auteur de l'acte que nous mentionnons. La charge atteignit à la fois gauche et la blessa légèrement, ce qui ne l'empêcha pas de déguerpir au plus vite ainsi que ses compagnons.

L'arme a été saisie et l'enquête est commencée.

Il ne faut pas que la foire s'achève sans que nous payons un juste tribut d'éloges à la troupe dramatique, dirigée par M. Gaillet. Chaque soir, une foule nombreuse vient applaudir ces artistes dont plusieurs ont tenu un rang honorable sur des scènes importantes. Citons tout d'abord M. Gaillet, que nous avons vu dans des divers rôles de caractères différents qu'il remplit avec un talent peu ordinaire. Nous ne pouvons plus passer sous silence le nom de M^{me} Fabry. Cette excellente artiste a merveilleusement compris le type de la mère-fermière de la comédie *Par droit de conquête*, dont elle saisit toutes les nuances avec un rare bonheur. Somme toute, cette troupe, dont le répertoire est fort bien choisi, mérite d'être encouragée et le succès qu'elle obtient n'est que la légitime récompense de son mérite et de l'intelligence de son directeur.

Nous lisons dans le *Progrès du Nord*:

C'est hier que les époux Joyon ont comparu devant le Tribunal correctionnel. Le bruit fait autour de ce triste couple, à la suite du double suicide qui a eu lieu récemment dans leur maison de la rue Saint-Augustin, avait attiré beaucoup de curieux au Palais-de-justice.

Joyon et sa femme ont à répondre à une prévention d'excitation de mineurs à la débauche. Parmi les témoins à charge on remarque quatre jeunes filles. Les prévenus ont, de leur côté, cité six témoins à décharge.

Dans le cours des débats, les rires assez indécents qui éclatent à diverses reprises dans l'auditoire ont forcé M. le président à faire évacuer la salle d'audience.

Les débats terminés, le président a prononcé un jugement qui condamne Joyon à deux ans de prison, cinq ans de surveillance, dix ans d'interdiction des droits civils et 500 fr. d'amende; sa femme, à six mois de prison, cinq ans de surveillance et 500 fr. d'amende.

Voici des renseignements complémentaires sur l'accident survenu hier à la gare de Fives:

Une brigade de manœuvre, composée de six hommes, transportait un rail à travers la gare. Elle s'engagea sur une voie longeant un dépôt de briquettes de charbon qui lui masquait une locomotive occupée à manœuvrer sur la ligne, mais n'ayant que la vitesse d'un homme marchant au pas. Toutefois elle heurta le nommé Victor Vandenoosche, âgé de 49 ans, qui marchait le premier, et son camarade Pierre Lauwers, âgé de 38 ans, qui le suivait.

Le malheureux Vandenoosche fut renversé sous la machine et entraîné par elle une distance d'environ 20 mètres avant que le mécanicien pût s'arrêter. Il avait le crâne brisé et le pied droit coupé. Il est mort presque sur le coup.

Lauwers, lui, a été aussi renversé, mais en dehors de la voie et quoique contusionné, ses jours ne sont pas en danger.

L'enquête à laquelle on s'est livré de suite, a démontré que cet accident est dû à l'imprudence de la victime qui, marchant le premier, a fait prendre à ses camarades la voie sur laquelle se trouvait la machine en mouvement.

Il était marié, sans enfants. Le corps a été transporté à son domicile, rue de la Fontaine. Lauwers est entré à l'hôpital.

Un autre accident est encore arrivé à un employé de la Compagnie du Nord, ce matin à onze heures. Le nommé Mary, graisseur, a eu le bras droit coupé en tombant d'un train en marche, à la hauteur de l'avenue Champon, près du pont du Lion-d'Or. Il a été conduit à l'hôpital.

On nous écrit de Marchiennes, le 10 mai:

Un accident, qui heureusement n'a pas eu de suites fâcheuses, a mis en émoi, samedi dernier une partie de notre ville. Un enfant de quatre à cinq ans, appartenant aux époux D..., qui folâtrait sur le quai bordant le faux bras de l'Escaux, vint à perdre l'équilibre et à être précipité dans l'eau assez profonde en cet endroit. Par bonheur se trouvait là un autre enfant, âgé de quatre ans, le jeune Casimir Durand, qui sut faire preuve dans la circonstance, d'un sang-froid et d'une audace peu ordinaires à cet âge. Au moyen de la ligne avec laquelle il livrait au frein de l'Escaux une guerre anodine, le jeune pêcheur sut maintenir sur l'eau le petit infortuné dont la vie était en danger et l'attira en face de l'une des baises du parapet, où il put le repêcher pour le rendre sain et sauf à la famille.

On nous écrit de Nonain:

Nos lins qui ont été semés à la fin de mars ou au commencement d'avril, ont considérablement souffert du temps froid qui n'a presque pas cessé depuis cette époque; ils sont tellement chétifs et maigres qu'on les considère comme gravement compromis.

Quant aux semés d'avril, malgré le mau-

vais temps, ils sont encore verts et dans de bonnes conditions relativement à leur état; ils ne croissent pas et restent en attendant une pluie douce et un vent modéré qui nous amènerait de la chaleur et des pluies nécessaires et donneraient l'espoir d'une bonne récolte, sans cela, les lins accusent une mauvaise nature, courts et impurs.

On nous écrit d'Arcole, le 10 mai:

Nos blés en terre se trouvent toujours dans une assez bonne situation, mais il faudrait que le beau temps continuât à besoin de soleil et de pluie, car ils sont très-verts, mais ils ont l'air de pousser et il pourrait en résulter un excès de végétation; dit pas que les vers blancs commencent à se faire sentir, mais qu'ils ne sont pas encore très-nombreux; les insectes fassent beaucoup de dégâts, mais maintenant à savoir ce qu'il en résultera à l'époque de la moisson.

Les blés étaient assez abondants sur le marché de lundi dernier, on y comptait environ 400 hectolitres de blé blanc, espèces exposées en vente sur le marché. Les bonnes qualités se sont vendues à 25 centimes; cependant il y avait un peu de baisse sur la fin, car les meuniers n'achetaient que de petites quantités; il n'en fut pas vendu une hausse que la mercuriale signala qu'elle évalua en moyenne de 40 à 75 centimes à l'hectolitre.

Les blés de choix ont été vendus de 25 à 28 francs; les blés blancs 25,75 à 27,75 et les blés gris dits mécaux de 23 à 25 francs à l'hectolitre.

Les seigles sont restés fermes, sans changement de 13,25 à 15,25 l'hectolitre.

Les fèves dont l'apport est restreint ont été bien tenues de 16 à 18 francs, avec une hausse de 25 centimes à l'hectolitre sur les derniers cours.

Les avoines ont été assez calmes de 9 à 11 francs l'hectolitre sans variation.

Les farines de la consommation se sont sensiblement améliorées en présence des besoins de la boulangerie qui ne voulait faire aucun approvisionnement; depuis un mois les cours ont gagné de 5 francs par sac de 100 kilogrammes et ont été vendus pour les premières qualités de 45 à 46 francs.

Le son ou issue a trouvé preneurs à 15 francs aussi les 100 kilogrammes.

En général notre marché aux grains a présenté une certaine animation et toutes ventes se sont faites activement avec une tendance assez prononcée à la hausse.

Etat-civil de Roubaix.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 11 MAI.

Jean Dehoer, 40 ans, tisserand, et Anne Decluc, 42 ans, tisserande. — Joseph Ghys, 36 ans, tisserand, et Jeanne Leysens, 28 ans, tisserande. — Henri Godolose, 30 ans, tisserand, et Mathilde Vandermessche, 22 ans, tisserande. — Adolphe Van Goethem, 30 ans, tisserand, et Marie Daillan, 24 ans, tisserande. — Louis Vanneste, 38 ans, tisserand, et Justine Bernard, 19 ans, journalière. — Benoit De Wandel, 23 ans, peigneur de laines, et Marie Maes, 22 ans, fileuse. — Auguste Peclx, 29 ans, ferblantier, et Caroline Desmet, 28 ans, servante. — Alphonse Leroey, 25 ans, plafonneur, et Julienne Schot, 21 ans, sans profession. — Godefroy Boyer, 32 ans, marchand de déchets, et Marie Bouvry, 20 ans, bobineuse. — François Doby, 29 ans, journalier, et Prudence Vanlerberghe, 29 ans, repasseuse. — Médard Vanden Broeck, 28 ans, tisserand, et Pauline Varywyck, 47 ans, journalière. — Walter Hermann, 24 ans, comptable, et Lea Deldalle, 24 ans, sans profession. — Henri Baillet 36 ans, charbon, et Eugénie Baillet, 36 ans, fille de confiance. — Henri Seigneur, 24 ans, contre-maître, et Emérande Wallaert, 24 ans, servante. — J.-B. Beaudeson, 27 ans, mouleur, et Thérèse Palandre, 24 ans, sans profession. — Henri Descamés, 24 ans, rattacheur, et Célestine Moreau, 19 ans, soigneuse. — J.-B. Ramu, 22 ans, appreteur, Flore Derly, 25 ans, bobineuse. — Henri Brulois, 24 ans, tisserand, et Adolphe Carré, 23 ans, bobineuse. — Léon David, 34 ans, sculpteur, et Augustine Fabis, 24 ans, sans profession. — Louis Delfosse, 30 ans, maître-couvreur, et Catherine Duthoit, 35 ans, sans profession. — Jules Delattre, 27 ans, tisserand, et Sidonie Vandevenne, 23 ans, tisserande. — Charles Bolle, 41 ans, domestique, et Pélagie Verplanck, 48 ans, marchande de beurre. — Gustave Dhooge, 29 ans, fleur, et Hortense Wiart, 29 ans, fille de confiance.

MARIAGES DU 12 MAI. — Henri Léonard, 31 ans, fleur, et Stéphanie Sainleger, 27 ans, bobineuse. — Amand Brunel, 41 ans, chauffeur, et Sophie Lagast, 36 ans, repasseuse. — Constantin Decker, 29 ans, journalier, et Marie De Croit, 22 ans, journalière. — Joseph Eige, 27 ans, employé de douane, et Marie Sotsart, 30 ans, tailleur. — Edouard-Auguste Réquillart, 26 ans, fabricant, et Joséphine-Charlotte Bulteau, 20 ans, sans profession. — Emile Bayart, 31 ans, ouvrier, et Marie Gryspegit, 24 ans, ménagère.

NAISSANCES DU 11 MAI. — Eugénie Derckere, rue d'Arcole. — Jean Deviaeminc, rue de la Barbe d'or. — Marie Félix, rue de Soubise. — Charles Iabed, rue de Lanoy. — Malvina Huwel, rue Fontenoy. — Isabelle Demerscheman, rue du Ballon. — Marie Vanhoorde, rue de la Croix. — Stéphanie Bulteau, rue de la Barbe d'or. — Blanche Demuidter, rue de la Paix. — Angèle Vandonekt, rue Saint-Honoré. — Léopoldine Duhamel, rue d'Alma. — Marie Dembroder, rue Bernard. — Jeanne Janssens, rue Saint-Laurent. — Philomène Marillie, rue des Longues-Haies. — Charles Brauwart, rue du Vieil Abruvoir.

12 MAI. — Lucie Vandorpe, au Jean-Ghislain. — Marie Duplat, au Pile. — Edmond Steigueldoir, Grande-Rue. — Pierre Vienne, Grande-Rue. — Henri Wyszynski, au Fontenoy. — Henri Peau, à la Potellerie. — Alphonse Masson, rue de Flandre. — Paul Wattel, rue d'Arcole. — Marie Salomon, boulevard de Paris. — Liévin Férot, Epule.

DÉCÈS DU 11 MAI. — Florence Carrette, 3 jours, rue Aichimède. — Gesquière, présente sans vie, rue de la Guinguette. — Becquart, présente sans vie, rue d'Arcole. — Louis Petit, 9 ans, Grande-Rue.